



PROGRAMME DE LA FORMATION

La voirie forestière et la desserte en forêt communale

Date : 12/11/2025

Horaires : 8h30 à 12h30

Lieu : Rue du Bourg Saint-Arnould 88350 LIFFOL-LE-GRAND

CONTEXTE

La région Grand Est fait partie des régions les plus forestières de France. Avec une mobilisation de plus de 7,1 millions de m³ récoltés et commercialisés, soit 19 % de la production française. Disposer d'un réseau de routes, chemins et pistes en adéquation avec l'activité et le développement de la filière forêt-bois est primordial. C'est aux élus qu'incombent les décisions liées à la gestion de la voirie communale. Les décisions sont d'autant plus complexes qu'elles doivent concilier les aspects règlementaires et économiques de la filière forêt-bois, à ceux administratifs et financiers des communes, tout en veillant à la bonne cohabitation, articulation avec les autres utilisateurs de la forêt.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

✓ **Objectif général**

Informer les élus sur l'importance de la desserte forestière pour une exploitation des bois en adéquation avec une gestion durable des forêts, et les accompagner dans le processus de création d'une voirie en forêt communale.

✓ **Objectif opérationnel**

Les élus participants seront capables de distinguer les différentes catégories de voirie forestière et d'identifier les étapes techniques nécessaires à la création d'une voirie.

DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

8h – 8h30	Accueil des participants et discours d'ouverture de la session
8h30 – 8h45	Mots d'accueil et introduction
8h45 – 10h15	Visite terrain – animée par l'ONF Prévoir des vêtements adéquats pour la sortie (chaussures de marche, bottes, imperméable, etc.).
10h15 – 12h30	Connaissances de base autour de la voirie forestière
	La gestion de la voirie existante
	Les grandes étapes de la création d'une nouvelle voie
	Rôles et responsabilités des élus
12h30 – 14h	Restaurant : Dam'sTraiteur, dans la salle des fêtes.

INTERVENANTS

Au cours de la formation



Jérôme THOMAS, Président Communes forestières Vosges



Amélia LÉONOFF NOËL, Chargée de mission Communes forestières Grand Est



Flavien BATONNET, Chef du Service travaux et développement

Kévin GALLAND, Chargé de Travaux infrastructure et renouvellement

CONTENU DE LA POCHETTE

Distribuée le jour de la formation

- Programme de la formation
- Plaquette des Communes forestières Grand Est
- Évaluation de fin de formation
- Lettre info des Communes forestières France



ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, et des mesures d'accompagnement spécifiques peuvent être mises en place.

CETTE FORMATION S'ADRESSE :

Aux élus et salariés des collectivités.

FINANCEMENT

Cette action de formation est réalisée avec le concours financier de la région grand est, de l'institut de formation forestière communale de la fédération nationale des communes forestières ainsi que sur les fonds de l'union régionale des communes forestières et des associations départementales du Grand Est ; aucun reste à charge les participants. Une participation peut être demandée pour le repas.

PRÉREQUIS : Formation réservée aux élus et aux personnels des collectivités.

MÉTHODES MOBILISÉES : Diaporama, échanges, visite de terrain.

ÉVALUATION DE LA FORMATION : Une fiche d'évaluation sera remise à chaque participant et devra être rendue au formateur à la fin de la formation.

Nous vous remercions de bien vouloir signer la feuille d'émargement qui circulera lors de la session

Communes forestières Grand Est

Site Sadoul, 80 bd Maréchal Foch 54520 LAXOU • 03 83 28 95 84

grandest@communesforestieres.org •  •  •  •  • communesforestieres-grandest.org